



RAPPORT DES JFAC 2018

Journées africaine des Forêts, de l'Agriculture,
de l'eau, de l'énergie et des Changement Climatique





Monsieur Eugène Aouélé AKA
Président de la Région du Sud Comoé

Le Ministre AKA Aouélé félicite le REFACC pour ses initiatives de lutte contre le changement climatique et l'encourage dans l'appui technique aux collectivités territoriales.

«Les bonnes pratiques écologiques sont de plein pieds dans la bonne gouvernance. S'approprier des approches nouvelles et se mobiliser autour des élus locaux dans les actions de sensibilisation, de vulgarisation des solutions et alternatives ainsi que des outils adaptés à la lutte, permettra de gagner ensemble la lutte contre le dérèglement climatique. »

Eugène Aouélé AKA
Parrain des JFAC 2018

Le Réseau africain des experts pour les Forêts, l'Agriculture, l'énergie et le Changement Climatique, en abrégé REFACC est une association non lucrative créée par un consortium d'experts et un pools de journalistes africains en vue de renforcer le dialogue et la coopération avec les acteurs des pays africains. Réseau qui est apolitique, qui s'éloigne au maximum de la politique et qui est au service des communautés et des collectivités et se propose d'aider directement ces Collectivités et communautés rurales les plus vulnérables au changement climatique afin d'accroître leurs capacités à s'adapter aux effets du changement climatique, facilitant ainsi la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD).



Yao Marcel

Expert Afrique Changement Climatique
Agriculture et Forêt

Commissaire général des JFAC

Pour nous, il n'y a plus de doute, l'Afrique est effectivement le continent le plus vulnérable à la variabilité et aux changements climatiques. Une situation qui est aggravée par l'interaction entre des "contraintes multiples" y compris une forte dépendance à l'agriculture, une pauvreté généralisée et une faible capacité d'adaptation. Ceux-ci représentent un véritable défi pour les perspectives de développement socio-économiques du continent, la réalisation de la prospérité économique et l'amélioration du bien-être social des communautés. Il est alors plus que nécessaire que nos États conçoivent des approches robustes qui donneraient une orientation claire, une cohérence soutenue, une détermination partagée et des initiatives collectives afin de relever les défis du changement climatique.

Les forêts qui favorisent un climat propice à l'agriculture sont d'une importance capitale pour les économies des pays africains et représentent un enjeu énorme pour la lutte contre la pauvreté. Ce n'est pas avec la houe et la daba que l'Afrique pourra se rendre autosuffisante alimentairement... Avec une démographie galopante et un dérèglement climatique qui s'accentue d'année en année, les moyens agricoles traditionnels ne peuvent plus nourrir les nombreuses populations du continent tant qu'ils n'évolueront pas. Et un homme qui a faim est un homme qui ne pense pas et par conséquent ne se donne pas les moyens de son développement.

Le cas de la Côte d'Ivoire est révélateur. Avec son climat clément c'est un pays où l'agriculture a joué et continu de jouer un rôle

très important dans l'économie. Avec l'effet des changements climatiques, le secteur agricole se trouve à l'interface de multiples enjeux concernant la sécurité alimentaire et la préservation de l'environnement. Le secteur doit répondre aux enjeux du développement durable, économique, environnemental et social dans un contexte de changement climatique. Car l'agriculture est primordiale pour l'équilibre économique et pour le bien être des communautés de producteurs. Les pratiques agro écologiques constituent à ce jour l'une des solutions économiques et à faible impact environnemental qui s'offrent aux producteurs. Cependant la méconnaissance de ces pratiques constitue un frein à la mise en œuvre de ces méthodes culturales dans le milieu rural.

Le REFACC a comme axe stratégique principal, la promotion et la vulgarisation de toutes ces bonnes pratiques écologiques.

La population ivoirienne quant à elle est jeune avec 77% de moins de 35 ans. Cette dynamique démographique entraîne une pression croissante sur les ressources naturelles du pays, en particulier dans la zone forestière où vit la vaste majorité de la population (75%, contre 25% en zone de savane) avec les migrations de populations et tous les risques de conflits fonciers que cela comporte.

La problématique de l'accès à l'énergie en Côte d'Ivoire est souvent discutée en limitant la perspective aux besoins en électricité. Pourtant, la grande majorité de la consommation d'énergie sur le territoire national est représentée par les besoins de cuisson et de chauffage.

72% des besoins de cuisson et de chauffage sont satisfait par des combustibles ligneux (bois de chauffe, charbon de bois et autres déchets) qui ne sont pas propres pour la santé

9% du total des décès et 15 000 enfants de 0 à 5 ans dû aux infestions des voies respiratoires

L'inaccessibilité à des combustibles de cuisson propres et efficaces touche des millions de ménages. Dans les zones rurales, le bois de chauffe reste le principal combustible consommé par les ménages. Les femmes et les jeunes filles sont les plus sollicitées pour cette activité qui a des conséquences tangibles sur leur développement. Les solutions pour le développement de l'énergie de cuisson durable en Côte d'Ivoire existent. Le REFACC, en collaboration avec l'Alliance Ivoirienne des énergies de cuisson propre envisage pousse à l'élaboration d'une stratégie de gestion efficience du bois énergie et de vulgarisation des modes de cuisson propre, moins nocives et moins consommatrice de bois.





Introduction

Soucieuse de sa contribution active à l'élan de lutte contre les effets du changement climatique en Afrique en générale et en Côte d'Ivoire en particulier, le Réseau africain des experts pour les Forêts, l'Agriculture, l'Energie et le Changement Climatique (REFACC) avec le soutien de partenaires tels que l'Association des Régions, Districts et Communes de Côte d'Ivoire (ARDCI), l'Agence Nationale d'Appui au Développement Rural (ANADER), l'Association des Professionnels du Développement Durable (PRODD) et la société SIFCA, (...) a organisé du 26 au 27 juin 2018, à l'Hôtel du District Abidjan-Plateau, la première édition des Journées africaines des Forêts, de l'Agro écologie, de l'eau, de l'énergie et du Changement Climatique.

Ces journées ont servi de cadre d'échanges et de partage d'expériences réussies, de cadre d'accompagnement technique et de formation de la jeunesse, des associations, des coopératives agricoles, des collectivités territoriales et des journalistes.

Le présent rapport synthétique que nous vous soumettons retrace tous les grands axes de ces deux journées au cours desquelles la mobilisation sans pareille des parties prenantes (plus de 1000 participants) résolument tournées vers l'adoption de pratiques et comportements durables était palpable.

Ce rapport traitera d'une part de l'approche territoriale de la lutte contre les changements climatiques et l'adoption de pratiques éco citoyennes durables (partie I) et d'autre part, les techniques de mobilisations de ressources financières pour y parvenir.

Contexte des JFAC

Tous autant que nous sommes, subissons les effets agressifs des changements climatiques. Depuis un certain temps, sans être expert de la question, nos populations font notamment les frais des perturbations enregistrées dans le système pluviométrique ainsi que ceux de cette canicule hautement poussée.

En Côte d'Ivoire et en Afrique, les pouvoirs publics s'activent quasi-quotidiennement pour juguler cette crise environnementale et climatique. Mais les résultats obtenus sont loin des objectifs visés. Devant ce constat et face à leur responsabilité vis-à-vis de ce fléau qui menace tout le continent et surtout la vie des communautés les plus vulnérables, les experts africains ont décidé de mutualiser leur expertise et effort en mettant en place un réseau d'Experts dénommé REFACC pour venir en aide aux communautés et territoires.

Le Réseau Africain des Experts pour les Forêts, l'Agriculture, l'Energie et le Changement Climatique, en abrégé REFACC, est une association non lucrative et apolitique d'experts africains expérimentés qui a décidé de se mettre au service des communautés pour la vulgarisation des bonnes pratiques écologiques. Ces contributions d'experts

africains se feront à travers la sensibilisation, la formation, le montage de projets, les études diagnostiques, l'élaboration de plan stratégique et surtout l'appui pour la mobilisation de financement climatique.

Les domaines d'intervention et d'appui du REFACC étant :

- l'accès à l'énergie en milieu rural (solaire, biomasse, énergies de cuisson etc. ...);
- la gestion efficiente des ressources naturelles et agriculture durable ;
- l'économie circulaire dans nos Territoires africains ;
- la formation, l'éducation, le montage de projet et la mobilisation de financement pour les Régions.



La dynamique dictant l'action, le REFACC se propose d'apporter sa modeste contribution à travers un cadre global d'échanges, une plateforme de démonstration et de partage de bonnes pratiques avec la 1^{ère} édition des Journées africaines des Forêts, de l'Agro écologie, de l'eau, de l'énergie et du Changement Climatique (JFAC 2018).

Le REFACC veut aller directement à des actions directes de terrain auprès des communautés les plus vulnérables en leur proposant des alternatives. "Car pour le REFACC, le vrai problème de la déforestation, des changements climatiques n'est pas l'absence de solution, mais la capacité à informer rapidement toutes les parties prenantes des solutions et alternatives que nous avons et à leur donner des outils pour aller à l'encontre des pratiques qui nuisent au développement de l'Afrique».

Avec un renforcement de l'encadrement et de la résilience des producteurs agricoles et des collectivités territoriales pour l'agro écologie, l'accès à l'énergie et les économies circulaires dans nos Régions.

Les JFAC sont donc un cadre d'échange d'expériences réussies, d'accompagnement technique et de formation. C'est l'occasion de mobiliser la jeunesse, les associations et les coopératives agricoles autour des changements



A- Objectifs des JCAF 2018

- ❖ Rassembler les acteurs non-étatiques dans leur diversité et créer une plateforme permanente d'échanges ;
- ❖ Créer une synergie et un cadre de partage des bonnes pratiques écologiques ;
- ❖ Recenser les difficultés d'accès des collectivités aux financements climatiques ;
- ❖ Créer une émulation au sein de toutes les couches sociales, surtout des collectivités ;
- ❖ Vulgariser les innovations et bonnes pratiques écologiques ;
- ❖ Former les acteurs clés et faciliter l'accès aux financements climatiques.

Ces JFAC permettront surtout de créer de nouvelles synergies de collaboration et de partage de bonnes pratiques écologiques entre les acteurs et réseaux.

B- Impacts attendus

- ❖ Un pool de journalistes africains est formé et outillé et a un regard critique sur les questions liées au climat et capable de vulgariser les bonnes pratiques ;
- ❖ Un catalogue des bonnes pratiques est élaboré et vulgarisé ;
- ❖ Les difficultés d'accès aux financements climatiques des collectivités sont recensées et des solutions proposées ;

- ❖ Les acteurs des collectivités, des ONG, des Coopératives sont formés ;
- ❖ Un forum de bonnes pratiques est créé ;
- ❖ Une émulation est créée autour du climat et de la mise en œuvre des bonnes pratiques.

En clair, il s'agira pour le REFACC de fournir des outils nécessaires au renforcement du dispositif existant dans nos Régions africaines.

C- Méthodologie

Au cours de ces journées la question du développement durable de nos collectivités ainsi que celle de la mobilisation de financement pour les accompagner ont été abordées par des experts du REFACC et d'autres personnes ressources en la matière. Des éléments de réponses ont été apportés quant à la manière dont nos collectivités pourraient accéder au développement durable et la manière dont elles peuvent mobiliser des financements climatiques qui les aideraient à parvenir à un tel développement. Ce rapport se dresse donc sous ses deux parties dont la première sera consacrée au développement durable de nos localités africaines et la seconde à résoudre l'épineuse question du financement climatique.

L'APPROCHE TERRITORIALE DU DEVELOPPEMENT DURABLE ET LA LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

Même si on peine encore à nous familiariser avec le concept de développement durable sous nos cieux, il n'en demeure pas moins vrai que notre modèle de développement est loin de nous garantir une existence paisible. En témoigne la dégénérescence galopante de notre environnement et les conflits liés au foncier rural qui continue de nourrir les débats et même les affrontements intercommunautaires. Les changements climatiques, la consommation d'énergie, la production de déchets, les menaces pour la santé publique, la pauvreté et l'exclusion sociale, la gestion des ressources naturelles, la perte de la biodiversité, la mauvaise utilisation des sols, etc., sont autant de problèmes dont l'ampleur et l'interdépendance nécessitent une



approche transversale, dépassant le simple cadre des politiques et des actions sectorielles. Le défi de l'utilisation durable de nos ressources s'impose à nous. Il nécessite la mobilisation et la collaboration de toutes les parties prenantes. Il s'agit pour nous d'exploiter nos ressources sans toutefois compromettre pour les générations futures, leur capacité à répondre à leurs besoins.

Pour parvenir à un tel état, il faut une implication parfaite et complémentaire des acteurs au développement (**section I**), et une éducation à l'adoption de bonnes pratiques écologiques.



IMPLICATION DES ACTEURS DANS LA POLITIQUE DE DEVELOPPEMENT DURABLE

Les acteurs du développement durable de nos localités se résument en deux groupes. Les acteurs étatiques (1) et les acteurs non étatiques (2).

1-Les acteurs étatiques

Les acteurs étatiques sont l'Etat (a) ; les collectivités territoriales (b) et les organes spécialisés étatiques (c).

A-l' Etat

Des différentes interventions des experts les 26 et 27 juin dernier, il est ressort en substance ce qui suit.

Le développement durable des collectivités africaines passe par une implication majeure de l'organe étatique. En effet, c'est ce dernier qui définit la ligne de marche d'une nation d'une période donnée à une autre.

Dans le même temps, les efforts pour impulser la réalisation du développement durable en Côte d'Ivoire qui se sont soldés par la création de la Commission Nationale du Développement Durable (CNDD) sont très récents.

Les collectivités locales qui sont les démembrements de l'Etat manquent dès mais aussi d'adopter les mesures d'accompagnement de ces règles de droit afin de garantir leurs mises en œuvre et

lors de moyens techniques et financiers pour mettre en œuvre des programmes de gestions efficientes. Pour preuve, en Côte d'Ivoire seule la commune de Grand-Bassam dispose à ce jour d'un agenda 21. L'objectif étant d'identifier les mesures et de convenir des moyens, en fonction des réalités nationales, pour « intégrer les principes du développement durable dans les politiques et programmes nationaux et inverser la tendance actuelle à la déperdition des ressources environnementales. (...) Cette stratégie devrait avoir pour objectif d'assurer un progrès économique équitable sur le plan social, tout en préservant la base de ressources et l'environnement pour les générations futures».

Il est également de la responsabilité de l'Etat de mettre en place un cadre juridique et réglementaire favorable.

En Côte d'Ivoire, cet arsenal est plus qu'important ; cependant, il est vieillissant. Il est donc urgent de l'adapter assurer ainsi une meilleure protection de l'environnement. En effet, la consolidation du cadre juridique et des normes du

développement durable en vue de mettre en place des dispositifs pour favoriser l'intégration volontaire ou non, des Par ailleurs, il ne suffit pas seulement d'adapter et d'adopter ces règles, également, il faudra mettre en place des mécanismes systématiques de suivi-

principes du développement durables dans les habitudes des populations s'impose.

évaluation afin de s'assurer de leur stricte application sur le terrain.

Mais, les collectivités territoriales ont aussi un rôle à jouer (2).

B. Les collectivités territoriales.

Les collectivités locales qui sont les démembrements de l'Etat souffrent d'un manque avéré de moyens techniques et financiers pour mettre en œuvre des programmes de gestions efficientes.

Ces journées furent l'occasion de rappeler aux collectivités territoriales le rôle essentiel qui est le leur dans la conduite des politiques publiques de développement durable en adéquation avec les besoins quotidiens des citoyens.

En effet, le législateur ivoirien leur confère des prérogatives importantes en matière d'aménagement du territoire. Par ailleurs, elles ont le devoir de décliner à leur échelon respectif, autant dans les pratiques d'aménagement que dans leur fonctionnement, les préoccupations relevant des engagements internationaux, tels ceux concernant le changement climatique, la biodiversité, la dégradation des terres, la couche d'ozone, etc.

C'est pourquoi, la formation et l'information des collectivités territoriales sur les techniques d'élaboration des agendas 21 locaux leur permettrait de développer des stratégies de développement durable au niveau local. Justement, le REFACC se propose d'accompagner les collectivités dans cette dynamique.

Qui donc des organes spécialisés de l'Etat ?



C. Organes spécialisés étatiques

Les organes spécialisés étatiques jouent un rôle important dans l'atteinte du développement Durable pour nos localités africaines. Tel est le cas de l'ANADER (Agence Nationale d'Appui au Développement Rural) et du CNRA (Centre National de Recherche Agronomique) qui militent en faveur d'une agriculture durable et à zéro déforestation, de la SODEFOR (Société pour le Développement des Forêts) et l'OIPR (Office Ivoirien des Parcs et Réserves) qui œuvrent pour la protection de nos forêts, nos parcs et réserves.

Ces journées auront permis de faire connaitre aux participants, les mandats de ces partenaires quasi incontournables dans la lutte contre la déforestation, le changement climatique, les bonnes méthodes de l'agro écologie...

En marge des acteurs étatiques, des acteurs non étatiques travaillent en synergie avec ceux étatiques pour un développement durable de nos localités africaines (B).

2- Les acteurs non étatiques

Trois types d'acteurs non étatiques peuvent intervenir pour un développement durable de nos collectivités. Ce sont la presse et la société civile (a), les structures industrielles (b)

a. la presse et la société civile

Selon un constat général, la presse africaine qu'elle soit écrite, en ligne, ou audiovisuelle s'intéresse peu à la question environnementale. En effet, la plupart des organes de presse ne consacre que peu, voire pas d'intérêt aux problèmes environnementaux. Cela dénote assurément de l'intérêt accordé par la société civile voir la population en général aux questions liées au changement climatique et le développement durable. L'objectif étant, de traduire le principe de participation dans la vie quotidienne, de nos concitoyens à travers l'élimination des obstacles et contraintes à l'expression pleine et entière des processus de décisions publics susceptibles d'avoir une incidence sur le développement durable. Ces journées furent l'occasion de formation des organes de presse, les organisations de la société civile et les populations, de diffusion et de mise en œuvre des méthodes, pratiques, outils et technologies propres à favoriser une croissance écologiquement viable.

En effet, de telles pratiques sont susceptibles de contribuer à la création de nouvelles possibilités d'emplois verts, car ces derniers font appel à un large éventail de qualifications et de métiers nouveaux liés à la protection de l'environnement et à la lutte contre les changements climatiques.

b. Les structures industrielles

La mise en place des conditions permettant aux entreprises d'assumer leurs responsabilités écologiques et sociétales reste tout aussi importante. Il faut emmener ces entreprises à éco concevoir pour que l'économie circulaire puisse prendre forme petit-à-petit. Promouvoir une croissance verte ou respectueuse de la planète, est sans nul doute garantir une économique compatible avec le milieu naturel et respectueuse de l'environnement, qui sera socialement plus juste, ou encore favorisera un modèle de consommation et de production durable.

Le secteur privé, par les biens et services qu'il produit, par ses modes de production et sa politique sociale, demeure dans ces conditions un acteur clé pour l'instauration du développement durable pour la Côte d'Ivoire.

Au-delà de l'implication de ces différents acteurs dans le développement durable de nos collectivités, il est préférable que de bonnes pratiques écologiques soient mises en œuvre afin d'atteindre cet objectif.



L'ADOPTION DE BONNES PRATIQUES ECOLOGIQUES

Les JFAC furent l'occasion de promouvoir quelques bonnes pratiques écologiques (1) ainsi que des techniques de gestion collective des déchets (2).

En effet, l'éducation des populations pour le Développement Durable est une exigence visant à doter les individus de connaissances et compétences nécessaires dans l'adoption de comportements adéquats.

1- quelques pratiques générales

L'éducation à l'environnement permettra de développer chez les populations une plus grande conscience environnementale. Pour y parvenir, il faudra mettre à jour constamment les connaissances des populations sur les bonnes pratiques écologiques (énergie solaire, énergie éolienne, la biomasse, le compostage...) afin de permettre à tous de mieux répondre aux exigences du développement durable et susciter l'esprit éco-citoyen. C'est à juste titre que durant les JFAC, les participants ont été instruits sur l'adoption de bonnes pratiques écologiques. Ils ont également été formés et informés au travers d'ateliers thématiques liés à la gestion durable de nos ressources énergétiques, le développement de l'agro écologie et les ressources naturelles, l'accès aux financements, la construction de villes durables. Ainsi, pourrions-nous relever les défis sociaux,

économiques et environnementaux du 21e siècle.

2- Approche ATPC

L'ATPC (Assainissement Total Piloté par la Communauté) est une approche intégrée qui consiste à encourager la communauté à analyser sa propre situation d'hygiène et d'assainissement, ses pratiques en matière de défécation et leurs conséquences, suscitant ainsi une action collective visant à atteindre et maintenir un état environnemental sain.

L'approche ATPC permet à travers des toilettes prévues pour recueillir les urines et les selles d'êtres humains afin de les utiliser comme engrais dans l'agriculture. Cette approche permet d'une part le recyclage des déchets humains qui sont parfois déversés dans les lagunes, lacs etc. ... ainsi elle assure la préservation des pans d'eau et de la nature d'une part et d'autre part elle est propice pour une agriculture durable et biologique car elle permet de réduire l'utilisation d'insecticides.



FINANCEMENTS CLIMATIQUES DES COLLECTIVITES LOCALES AFRICAINES

La finance climatique se définit par l'ensemble des ressources financières mobilisées et stockées par diverses institutions pour financer des projets d'adaptation aux changements climatiques et d'atténuation des émissions de gaz à effet de serre. Elle joue un rôle important en soutenant les efforts des pays en développement pour assurer la transition vers des systèmes de production et de consommation énergétique écologiquement viable.

*Cependant, nos collectivités peinent à accéder aux financements, c'est ainsi que lors de ces journées les différentes difficultés auxquelles sont confrontées ces collectivités ont été recensées (**section I**) en vue d'apporter des solutions (**section II**).*

Les difficultés de mobilisation de financement auxquelles sont confrontées les collectivités

Nos actions quotidiennes ainsi que notre modèle de développement économique ont favorisé l'émergence des problèmes environnementaux de notre époque. Si les conséquences sont bien connues, il n'en demeure pas moins que les efforts de nos pouvoirs publics africains sont encore loin de garantir l'objectif escompté. C'est pourquoi, il s'avère nécessaire de changer la donne en mettant au cœur de la lutte contre le changement climatique les collectivités territoriales, les organisations de la société civile et les populations. Mais, la volonté des acteurs doit nécessairement être soutenue par des appuis financiers qui jusque-là font défaut.

L'une des difficultés majeures auxquelles sont confrontées les collectivités

territoriales est le manque d'information. En effet, les collectivités généralement ne disposent pas d'informations sur les différents fonds ou financement pour la préservation du climat. Ce manque d'information peut se justifier par le simple fait que les collectivités ne vont pas à la recherche de celle-ci. Par ailleurs, celles qui y vont à l'information ne disposent pas la formation et la compétence nécessaire afin d'élaborer un projet viable auquel pourrait s'intéresser un bailleur. Ce qui constitue un frein dans leur élan à la recherche de financement climatique.



RECOMMANDATIONS POUR L'OBTENTION DE FINANCEMENT

Les JFAC furent l'occasion pour les experts de partager avec les participants (collectivités locales principalement) quelques techniques pouvant faciliter leurs accès aux financements climatiques. Il s'agit entre autres de :

- S'informer sur les différents fonds ou financement climatique disponible ;
- Se former au montage et à l'élaboration de projet afin d'être à même de présenter des projets viables aux bailleurs de fonds ;
- Assurer de meilleurs résultats aux projets financés ;
- S'attirer les investissements privés;
- Promouvoir l'innovation;
- Proposer des modalités de prise en charge du risque (entre secteur public et privé) et d'identification des projets à la lumière des enjeux climat et d'ODD.

En effet, l'absence de prise en charge du risque est une des difficultés d'accès des acteurs non-étatiques aux prêts nécessaires à leurs investissements en atténuation et adaptation. Toutes-fois, il convient de préciser que les efforts doivent également être faits de la part des bailleurs pour faciliter l'accès aux financements climatiques.



Journée Africaine de l'Ecologie 2018





LES PERSPECTIVES

Conscient du fait que la lutte contre la déforestation, l'utilisation abusive de nos ressources naturelles ainsi que le changement climatique est une préoccupation majeure pour l'ensemble de notre sous-région voire du continent, le REFACC avec le soutien des coorganisateurs de ces journées (Ministère en charge des Energies renouvelables, Ministère en charge de l'Intégration africaine, Conseil de l'Entente, ARDCI, UVICOCI, District d'Abidjan, Mairies de Cocody, Diabo, Mayo et Bingerville, le Ministère de l'Environnement et du Développement Durable, le Ministère des

eaux et forêts, CAPDEL, EBAFOSA, PRODD, Région du Sud Comoé, du Folon, du Béré, Député de Séguéla) investira les régions de Côte d'Ivoire en vue de joindre à la théorie la pratique. Il s'agira concrètement d'aider à la recherche des financements climatiques pour les collectivités, d'initier des projets de formations pratiques des communautés rurales à l'utilisation et la mise en œuvre des alternatives qui leurs seront proposées.





LES PARTENAIRES

Les JFAC ont fermé leurs portes en traduisant toutes les grâcietes des organisateurs aux partenaires qui croient à l'avènement du développement durable fondé sur des politiques sociales, économiques, environnementales et culturelles durables.

Entres autres partenaires remerciés :

ARDCI

UVICOCI

PRODD

CONSEIL DE L'ENTENTE

LA DÉLÉGATION GUINÉENNE

SIFCA

EMPRUNTE VERTE

APFNP

BEDEVELOPPEMENT

AIST

INPRAT Adzopé

CNTIG

CIE / SODECI

SOLIBRA

ONG PAGE VERTE



CONCLUSION GENERALE

La préservation du climat est une affaire commune, chacun se doit de s'impliquer personnellement afin de garantir aux générations futures un cadre de vie environnemental sain et agréable.

Le développement durable n'est pas un état idéal à atteindre mais un processus concerté d'amélioration continue de l'existant suivant les cultures et les priorités de la société dans son ensemble. Il vise une meilleure prise en compte des dimensions environnementale, économique et sociale même culturelle afin d'assurer l'épanouissement de tous les citoyens à moyen et long terme.

Le modèle économique actuel essentiellement basé sur les énergies fossiles et grand consommateur des ressources naturelles n'est plus viable du fait de l'épuisement des ressources et de la pollution qu'il engendre. Par ailleurs, la recherche de la croissance économique quel qu'en soit le prix est incompatible avec le développement durable.

Les changements collectifs et partagés auxquels chacun à son niveau doit contribuer par des actes plus responsables au regard du développement durable sont nécessaires.

Acteurs étatiques et non étatiques seront tous responsables de leurs agissements respectifs. En attendant, le rendez-vous a été pris en **2019 pour la seconde édition des JFAC qui se tiendra du 19 au 22 Mars 2019.**